

Réseau des Présidents des Cours suprêmes judiciaires de l'Union européenne : stage du conseiller italien Monsieur Umberto Scotti

26/11/2020



En raison de la crise sanitaire, la Cour de cassation n'a pas pu accueillir cette année les magistrats étrangers devant y effectuer un stage dans le cadre du programme d'échanges du Réseau des Présidents des Cours suprêmes judiciaires de l'Union européenne. Souhaitant entretenir le dialogue des juges malgré ce contexte, la Cour de cassation a mis en place un stage à distance, par visioconférence, afin de permettre de faire connaître le travail de la Cour.



Monsieur Umberto SCOTTI, conseiller à la cour de cassation italienne, a ainsi pu suivre à distance plusieurs interventions ([*consulter le programme*](#)) destinées notamment à présenter les dernières réformes de la Cour concernant la rédaction des arrêts et les nouvelles méthodes de travail. Un échange a également été consacré au contentieux des étrangers, que Monsieur Umberto SCOTTI traite au sein de la cour de cassation italienne (le juge judiciaire italien étant exclusivement compétent en ce domaine) et a permis de mettre en évidence les différences notoires du traitement de ce contentieux.

La Cour de cassation entend développer ce type d'échanges, qui permettent de faire vivre le dialogue des juges en cette période de crise sanitaire.



UE

International